

**Notes :**

- ⇒ Le versement du décaissement final du projet est conditionnel à la réception du rapport final, des pièces justificatives ainsi que de l'autorisation de l'agent de développement rural.

### **PARTIE 1 – RAPPORT D'ACTIVITÉ**

#### **1.1 RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET**

**Titre du projet**

**Promoteur**

#### **Description du projet réalisé**

*Décrivez nous ce qui a été réalisé par rapport au dépôt initial du projet. Vous pouvez joindre des photos et des pages supplémentaires en annexe.*

#### **Durée totale du projet**

Date de début :

Date de fin :







**\* Valeur du taux horaire reconnue dans la mise de fonds pour la main-d'oeuvre**

Main-d'œuvre non spécialisée	12 \$
Main-d'œuvre spécialisée	25 \$
Professionnels	50 \$

### 3- MODALITÉS ET SIGNATURE

Le rapport final doit être signé par un représentant de l'organisme promoteur qui atteste que les renseignements contenus dans le document sont complets et véridiques.

Le promoteur autorise la MRC Bonaventure à échanger avec tout ministère, organisme gouvernemental ou institution financière sur les renseignements ou documents nécessaires à l'analyse du rapport final.

Signature		Date	
Fonction			

### DÉPÔT DU RAPPORT

Veuillez faire parvenir votre rapport final à l'adresse suivante :

MRC Bonaventure  
A/S Agent de développement  
51, rue Notre Dame  
New Carlisle (Québec) G0C 1Z0  
ou par courriel (en pdf) : [mbelanger@mrcbonaventure.com](mailto:mbelanger@mrcbonaventure.com)

Pour obtenir de l'aide pour compléter votre rapport ou pour toute autre information, communiquez avec Mélissa Bélanger, agent de développement, par téléphone au 581-357-0127 ou par courriel au [mbelanger@mrcbonaventure.com](mailto:mbelanger@mrcbonaventure.com).

*Merci!*

### ESPACE RÉSERVÉ AU TRAITEMENT DU RAPPORT

Date de réception du rapport final :	Notes :
Numéro de dossier :	
Éléments manquants/à préciser :	
Décaissement à autoriser :	